



EFs
Île de France

S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS



SOMMAIRE :

- Page 1 - L'Édito
- Page 2 - Vos droits - Collecte mobile
- Page 3 - Retraite à 64 ans
- Page 4 - Prise en charge de la grève
- Page 5 - Pourquoi voter CFDT ?

La CFDT à l'EFS, c'est :

- un site internet cfdt-efs.fr,
- un compte Twitter,
- une page Facebook.



Catherine FERNANDEZ : 06.13.15.98.63
Frédéric DIDELOT : 06.88.41.80.46
Orphéo NASCIMBENI : 06.22.09.12.90

La Plaquette Enragée !

Février 2023

L'édito

Catherine FERNANDEZ et Frédéric DIDELOT
Délégués syndicaux régionaux

EFS - Toujours rien sous le soleil (ou sous les nuages)

Deux mois viennent déjà de passer depuis le début de l'année est aucune mesure n'a été prise par la direction pour améliorer l'attractivité des emplois en tension. La mission IGAS/IGF commence à peine. Sur le terrain, la situation empire de jour en jour.

La CFDT continue de faire des propositions, notamment sur l'amélioration des conditions de travail (respect des horaires, amplitudes, durée de travail, nombre de W-End, température de travail...). Mais aucune réaction... Encéphalogramme plat d'une grenouille...

La direction est-elle sourde ou ne veut-elle simplement rien entendre ? Certains établissements privés d'IDF se retroussent les manches et proposent des postes de techniciens de laboratoire ou d'IDE.

En plus d'avoir appliqué des hausses conséquentes de salaires (au-dessus de ce que prévoyait le Ségur), ils reprennent nos idées :

- Une mutuelle payée à 100 % par l'employeur
- Des postes fixes de jour ou de nuit SANS ALTERNANCE
- Prise en charge de 65 % du Pass-Navigo ou indemnité Vélo
- Plateaux repas pris en charge à 100 % pour le personnel de nuit
- Système de lingerie automatisé accessible 24h/24
- Aide au logement

**Les personnels ont assez fait d'efforts !
Quand on veut, on peut ! L'EFS doit se
donner les moyens de ses ambitions.
La situation ne va pas évoluer par magie !**

Les différents types de repos conventionnels :• **RCV de coupure collecte :**

Au-delà d'une heure (et dans la limite de deux heures), le temps de coupure collecte est compensé par du RCV :

À hauteur de 50% : au-delà d'1h et jusqu'à 1h30,

À hauteur de 100% : au-delà d'1h30 et jusqu'à 2 heures.

• **RCV repos quotidien :**

Lorsque le temps de repos quotidien est inférieur à 12h, le personnel bénéficie d'un RCV d'une durée équivalente à la différence entre 12H00 et le temps de repos réel pris.

• **RCV déplacement collecte :**

Si le personnel se rend directement sur le lieu de collecte (sous réserve de l'accord hiérarchique), il bénéficie d'un RCV de 50% du temps de trajet A/R réalisé par l'équipe depuis la base de départ de collecte jusqu'au lieu de collecte.

• **RCV jour férié :**

Toute heure travaillée un jour férié au-delà de 7 heures donne droit à un RCV d'une durée équivalente.

► [Ces RCV peuvent être récupérés ou mis sur le CET, sans possibilité de paiement.](#)

• **RCV pour travail en soirée en collecte mobile :**

Le temps réalisé entre 21h et 24 heures donne droit à un repos compensateur équivalent à :

10% du temps réalisé : au-delà de 21h00 jusqu'à 22h30

20% du temps réalisé : au-delà de 22h30 jusqu'à 24h00

► [Ce RCV peut être récupérés ou payés \(pas de possibilité de dépôt sur le CET\).](#)

• **RCV collecte mobile :**

La durée quotidienne maximale de travail réalisée est de 11h00 pour les collectes mobiles lorsque le temps de trajet est supérieur à 3h00 (aller et retour). Le temps de travail planifié ne peut excéder 10H30.

Dans ce cas, le temps réalisé au-delà de 10H00 donne droit à un repos compensateur équivalent à la durée de ce dépassement (récupéré ou payé au choix du salarié).

► [Ce RCV peut être récupérés, ou payés ou déposés sur le CET.](#)

Les 3 types de mobilité en collecte mobile à l'EFS

Les personnels de collecte mobiles sont rattachés à des « Pôles ».

Il en existe 4 : Pôle EST, site d'EVRY
Pôle SUD, site d'IVRY
Pôle OUEST, site de Versailles
Pôle Nord, site de Pontoise

1. Les zones frontalières :

Chaque pôle comprend une zone frontalière avec un autre pôle où il peut intervenir moyennant une indemnité forfaitaire de 12€

2. La prime pour mobilité occasionnelle

Lorsque le personnel se rend sur une collecte mobile ou sur un site fixe qui dépend d'un autre pôle, il est éligible à l'attribution de prime occasionnelle prévue par accord national. Il s'agit de volontariat. Le montant de la prime est de 22€

3. La prime de distance

Lorsque le personnel se rend à plus de 75km de sa base de départ, il est éligible à la prime de distance d'un montant forfaitaire de 20€. Cette prime peut être cumulative avec la prime « zone frontalière » et la prime dit occasionnelle.

Si des frais sont occasionnés par la mobilité vers un autre site que celui d'affectation, ceux-ci seront pris en charge selon le règlement intérieur de l'EFS.

[Le "Saviez-vous ?" spécifique collecte mobile est disponible pour les adhérents :](#)
[Rapprochez-vous de vos militants CFDT](#)

Réforme des retraites : « Mobilisons-nous ! »

Pour la CFDT, c'est non !

En ce début d'année 2023, le gouvernement a annoncé officiellement que les Françaises et les Français devront désormais travailler jusqu'à 64 ans.

**Pour la CFDT, cela a toujours été non !
Cette mesure est brutale et profondément injuste.**

Elle va contraindre des millions de personnes à travailler plus, sans gagner plus alors qu'il n'y a pas de problème dramatique de financement de notre système de retraites qui justifie une telle mesure.

Concrètement, cela signifie pour les personnes :

- Nés en 1961 → 3 mois de travail en + pour rien !
- Nés entre 1962 et 1967 → de 6 à 21 mois en + pour rien !
- Nés en 1968 et plus → 2 ans de travail en plus pour rien !



La CFDT appelle à la mobilisation
pour dire haut et fort :

« 64 ans, c'est toujours non ! »

**Si vous n'êtes pas assigné,
il faut aller manifester lors des journées de grève intersyndicales et interprofessionnelles !**

Le personnel de l'EFS est doublement concerné :

- Cette mesure s'appliquera aussi pour les salariés de l'EFS,
- La direction de l'EFS ne souhaite pas réduire la pénibilité de nos métiers (horaires décalés, charges de travail, rythmes soutenus, ...) et ces pénibilités ne seront pas prises en compte dans la réforme et pour votre retraite !

*+ d'informations CFDT
(Cliquez sur le lien ci-dessous)*

**La CFDT vous propose une FAQ
concernant la réforme des retraites 2023 !**

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/reforme-des-retraites/faq-reforme-des-retraites-2023-les-reponses-a-vos-questions-srv2_1257744

**Le droit de grève à l'EFS ?
La CFDT répond à vos questions.**

*+ d'informations CFDT
(Cliquez sur le lien ci-dessous)*

<https://www.cfdt-efs.fr/comm-nationale/droit-grève-efs/>

**PROCHAINE JOURNEE DE GREVE
le 7 mars 2023
(MOUVEMENT SOCIAL INTERSYNDICAL ET
INTERPROFESSIONNEL)
(le préavis de grève concerne aussi l'EFS !)**

CNAS : Prise en charge de la grève

Les adhérents de la CFDT qui ont fait grève à partir du 19 janvier pourront demander, une indemnité de « secours d'urgence » de 7,70 euros par heure de grève. Leurs bulletins de salaire serviront de justificatifs (Pour l'EFS, nous avons aussi besoin du bulletin annexe). Attention, le remboursement ne se produit qu'à partir de 6 h 45 de grève (sur un ou plusieurs jours). Car si la Cnas indemnise toutes les heures, il faut atteindre ce seuil pour déclencher le processus. Pour les travailleurs à mi-temps, le seuil est de 3 h 23. Et afin d'éviter des « adhésions d'aubaine », la caisse de grève ne rembourse que les adhérents ayant adhéré avant le premier jour du conflit ; les adhérents qui comptent moins de six mois d'ancienneté ont quand même droit à une demi-prestation.

La Grève est un droit constitutionnel.

Vous souhaitez faire grève, débrayer une heure et/ou aller manifester mais vous êtes assignés

Contactez-nous rapidement !

**CFDT,
syndicat de proximité**

**Journées des 31/01/2023, 7, 11 et 16 février
2023 : Vos représentants CFDT dans la rue !**

Lors de ces journées de grève intersyndicale et interprofessionnelle, vos représentants syndicaux CFDT étaient dans la rue pour manifester contre la réforme de retraites.



**64 ans
C'est NON !**

Pour avoir un contre-pouvoir fort et efficace et que le CSE ne soit plus une chambre d'enregistrement.
Parce que la CFDT ne courbe pas l'échine devant la Direction : elle ne lâche rien et obtient !
Pour remettre de l'humain au centre des priorités de la Direction.
Pour faire respecter collectivement vos droits.
Pour le retour d'offres intéressantes et une équité de traitement dans l'attribution des Activités Sociales et Culturelles. Fini premier arrivé - premier servi !
Pour que notre établissement ne poursuive pas sa transformation en entreprise avec les yeux toujours tournés vers la Productivité !
Sans Humain pas de donneur, sans Humain pas de salarié, la CFDT veut replacer l'Humain au cœur des discussions.

VOTEZ CFDT

Attributions des élus au CSE :

En plus des volets conditions de travail, formations, organisation générale de l'entreprise, égalité pro, politique, il ne faut pas oublier que les élus majoritaires au CSE gèrent également les activités sociales et culturelles (enfance, voyage, locations, spa, spectacles et autre...)

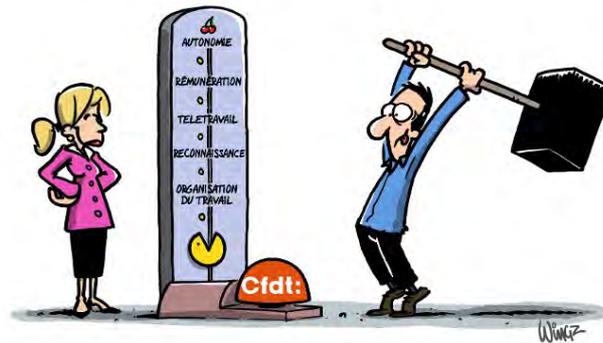
Afin que chaque nouvel élu, même débutant, puisse acquérir les compétences nécessaires lui permettant de s'épanouir dans son mandat, la CFDT organise des formations spécifiques EFS avec l'ensemble des élus

CFDT de toute la France.

Vous souhaitez participer aux choix des activités sociales et culturelles ou agir pour l'amélioration des conditions de travail
Contactez-nous !



**FRAPPEZ UN GRAND COUP...
VOTEZ CFDT !**



Les militants CFDT, au plus proche des salariés



La CFDT, un syndicat proche des équipes de terrain en se rendant régulièrement sur les sites de l'EFS IDF et en collecte mobile.

N'hésitez pas à nous interpeller, ces temps d'échanges nous permettent de construire nos revendications régionales et nationales.

Si vous rencontrez des problématiques à votre poste de travail, faites-le nous savoir et nous organiserons un déplacement spécifique sur site pour aller à votre rencontre.

Vous souhaitez adhérer à la CFDT mais vous avez des difficultés financières ?
La solidarité étant l'une de nos principales valeurs, nous pouvons adapter le coût de l'adhésion.
Contactez-nous !